



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE HAUTE - LOIRE

Direction départementale des territoires de la Haute-Loire

Service patrimoine environnemental

ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

(à joindre à votre dossier de demande d'autorisation/déclaration administrative)

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Directive 79/409/CEE du conseil du 2 avril 1979 (directive "oiseaux")

Directive 92/43/CE du conseil du 21 mai 1992 (directive "habitats")

Code de l'environnement : articles L414-1 et suivants, articles R414-19 à 26

AVERTISSEMENT

Les projets de travaux, d'ouvrage ou d'activité peuvent faire l'objet d'une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000, s'ils ne génèrent pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Dans ce cas, il convient de compléter le présent formulaire à l'aide de la notice d'utilisation.

Dans le cas contraire, il convient de rédiger et fournir aux services instructeurs de la procédure, l'évaluation des incidences, telle que mentionnée à l'article R 414-23 du Code de l'environnement (Cf. Notice).

En cas d'incertitude sur la nature des opérations susceptibles d'avoir un impact significatif, veuillez prendre contact avec le service instructeur en charge du dossier ou un correspondant du réseau Natura 2000 de la Direction départementale des territoires de la Haute-Loire (cf. Notice / Liste des contacts)

Les renseignements ci-dessous ne préjugent en rien de l'avis du service instructeur de l'État, qui, s'il le juge nécessaire, se réserve la possibilité de solliciter des éléments complémentaires, en regard des effets et des mesures proposées.

Nom et prénom du demandeur : SARL AgriBrivaMetha

Adresse : 35 Rue des Listes Basses

43100 PAULHAC

Nature (libellé) et localisation cartographique du projet : Augmentation du tonnage entrant dans l'unité de méthanisation de la SARL AgriBrivaMetha, située à St-Laurent-Chabreuges (43)

I- PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DU PROJET ET DU(DES) SITE(S) :

1 – Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 :

A- Le projet se situe-t-il à l'intérieur d'un site : OUI NON

Si OUI,

Nom du site :

Numéro du site : FR83 _ _ _ _ _

Nom du site :

Numéro du site : FR83 _ _ _ _ _

B- 1) Le projet se situe-t-il à moins de 2 km d'un ou plusieurs site(s) : OUI NON

Si OUI,

Nom du site (1) : Lacs d'Espalem et de Loriganges

Numéro du site (1) : FR83 01082

Nom du site (2) : Vallées et gîtes de la Sianne et du bas Alagnon

Numéro du site (2) : FR83 01067

Nom du site (3) : Côteaux de Montlaison / la Garenne / Prés salés de Beaumont.

Numéro du site (3) : FR83 01073

Nom du site (4) : Val d'Allier Limagne Brivadoise

Numéro du site (4) : FR83 01072

Nom du site (5) : Saint-Beauzire.

Numéro du site (5) : FR83 01083

Nom du site (6) : Haut Val d'Allier

Numéro du site (6) : FR83 12002

B- 2) Le projet est-il susceptible d'avoir un impact sur ce (ces) site(s) : OUI NON

Si "non", expliquez les raisons : Il s'agit d'épandage de digestats issus d'effluents d'élevage et de matière végétale. L'impact est uniquement sur les parcelles d'épandage.

C- Le projet est-il susceptible d'avoir un impact sur des sites distants de plus de 2 km : OUI NON

Si vous avez répondu "NON" à l'ensemble des questions de la partie I, veuillez compléter directement la conclusion, en page 4 de ce formulaire.

2 - Listez les habitats et les espèces emblématiques, d'intérêt communautaire ou prioritaire, présents sur le ou les sites, en regard des enjeux du (des) document(s) d'objectifs :

Cf. DOCOB fournis en pièce jointe

II- EFFETS ET INCIDENCES DU PROJET SUR LE(S) SITE(S) :

1 – Description des travaux, ouvrage(s) ou activité(s) générés :

L'unité de méthanisation AgriBrivaMetha va augmenter le tonnage de matière entrante dans le processus de méthanisation, ce qui va de fait augmenter la quantité d'effluents épandus. Cependant, les surfaces épandables restent les mêmes qu'actuellement. Il s'agit de l'épandage de digestat issus de la méthanisation d'effluents d'élevage et de matières végétales cultivées sur les exploitations agricoles. Ces épandages sont réalisés avec le même matériel (tonne à lisier et épandeur à fumier) que pour l'épandage d'effluents agricoles.

Pour les travaux et les ouvrages :

emprise : 762 ha 01 a

_____ mètres linéaires

durée : les épandages durent quelques jours au printemps et à l'automne.

période : deà

Pour les activités :

emprise : _____ ha __ a __ ca

_____ mètres linéaires

durée :

période : deà

Nombre de participants estimés (1^{ère} édition), ou présents à l'édition antérieure :

1^{ère} édition : édition antérieure :

Nombre de spectateurs estimés (1^{ère} édition), ou présents à l'édition antérieure :

1^{ère} édition : édition antérieure :

2 – Le projet a-t-il des incidences (effets) sur les habitats et/ou les espèces ayant justifiés la désignation du (des) site(s) :

Effet(s) temporaire(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :

.....

.....

Si "non", expliquez les raisons : L'épandage de matière organique a un impact uniquement sur les parcelles épandues et non pas sur les sites distants.

Effet(s) permanent(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :

.....

.....

Si "non", expliquez les raisons : L'épandage de matière organique a un impact uniquement sur les parcelles épandues et non pas sur les sites distants.

Effet(s) direct(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :
.....
.....

Si "non", expliquez les raisons : L'épandage de matière organique a un impact uniquement sur les parcelles épandues et non pas sur les sites distants.

Effet(s) indirect(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :
.....
.....

Si "non", expliquez les raisons : L'épandage de matière organique a un impact uniquement sur les parcelles épandues et non pas sur les sites distants.

Effet(s) cumulé(s) avec d'autre(s) projet(s) de travaux, d'ouvrages ou d'activités, que vous portez :

OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :
.....
.....

Si "non", expliquez les raisons : ..Pas d'autres projets en cours.....
.....

Conclusion :

En regard de ce qui précède, le projet a-t-il des incidences (effets) sur la conservation des habitats et/ou des espèces ayant justifiés la désignation du (des) site(s) :

OUI NON

3 – Si oui, le projet intègre-t-il des mesures permettant :

D'éviter les incidences (effets) listées au II-2 :

OUI NON SANS OBJET

Si "oui", décrivez-en les aspects, les délais et les coûts de mise en œuvre :

.....

Si "non", expliquez les raisons :

.....

.....

De limiter les incidences (effets) listées au II-2 :

OUI NON SANS OBJET

Si "oui", décrivez-en les aspects, les délais et les coûts de mise en œuvre :

.....

Si "non", expliquez les raisons :

.....

.....

Conclusion :

Dans le cas où vous avez répondu par "NON" au I-1-A ainsi qu'au I-1-B, pensez-vous que le projet soit de nature à avoir une incidence sur le réseau de site(s) Natura 2000 :


OUI NON

Dans les autres cas, pensez-vous que les mesures ci-dessus énoncées contrebalancent les incidences (effets) mis en évidence au II-2 :

OUI NON

Fait à S^t Laurent Chabreuges, le 17/02/22

(Signature du demandeur)


PREYSBAT Agnès



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301083 - Saint-Beauzire

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6
6. GESTION DU SITE	6

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8301083	1.3 Appellation du site Saint-Beauzire
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 01/07/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/12/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033825311&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,28361°

Latitude : 45,26667°

2.2 Superficie totale

17 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43170	SAINT-BEAUZIRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,51 (3 %)		G	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1060	Lycaena dispar	p			i	P	G	C	B	A	B
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».



- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
M		Eptesicus serotinus			i	P	X		X		X	X
M		Myotis mystacinus			i	P	X		X		X	X
M		Nyctalus leisleri			i	P	X		X		X	X
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P	X		X		X	X
M		Pipistrellus kuhli			i	P	X		X		X	X
M		Hypsugo savii			i	P	X		X		X	X
M		Plecotus austriacus			i	P	X		X		X	X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	44 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	14 %
N16 : Forêts caducifoliées	37 %

Autres caractéristiques du site

Milieus diversifiés alternant entre prairies, bois et étang, présentant de nombreux éléments linéaires (haies, fossés, murets,).

Autour de l'étang, présence d'habitats de prairies hygrophiles à méso-hygrophiles riches en espèces végétales

Vulnérabilité : Peu vulnérable en dehors d'un éventuel assèchement de la totalité de la zone humide. Pratiques agricoles extensives compatibles avec le maintien des milieux.

La présence d'une importante population de poissons dans le lac semble limiter l'installation de cortèges végétaux remarquables.

4.2 Qualité et importance

Site situé en limite australe de l'aire de répartition du Cuivré des marais. Présente également une diversité d'espèces de chiroptères remarquable.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A08	Fertilisation		I
L	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	100 %

4.5 Documentation

BENARD D. 2006. Inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR 830 1083 : « Saint Beuzire ». CEPA / DREAL Auvergne. 24 p

BERNARD M. 2009. Etude des populations de chiroptères d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 « Saint-Beuzire » FR 8301083. Chauves-Souris Auvergne. 24 p.

BOUCARD E., SCAGNI J. 2011. Cartographie des habitats naturels d'un plan d'eau ; Site « Saint-Beuzire » FR8301083. Rapport général # version finale. Mosaique Environnement. 39 p.

GIRARD L. 2013. Recherche des gîtes arboricoles de Chiroptères d'intérêt communautaire sur le Site Natura 2000 : « Saint-Beuzire » FR 8301083. Chauves-Souris Auvergne. 17 p.

MOULIN N. 2009. Etude des lépidoptères d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 « Saint-Beuzire » FR 8301083. Nicolas Moulin entomologiste. 47 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SMAT DU HAUT ALLIER - 04 71 77 28 30

Adresse : 42 Avenue Victor Hugo 43300 LANGEAC

Courriel : accueil@haut-allier.com



6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301083
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0545850/2010-document-d-objectifs-du-site-saint-beauzire-fr8301083

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8312002 - Haut Val d'Allier

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR8312002	1.3 Appellation du site Haut Val d'Allier
1.4 Date de compilation 31/05/2004	1.5 Date d'actualisation 18/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,61167°

Latitude : 45,01389°

2.2 Superficie totale

58906 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
48	Lozère	6 %
43	Haute-Loire	94 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43005	ALLEYRAS
43006	ALLY
43009	ARLET
43011	AUBAZAT
48010	AUROUX
43015	AUVERS
43029	BESSEYRE-SAINT-MARY
43031	BLASSAC
43044	CERZAT
43056	CHANTEUGES
43060	CHARRAIX
43065	CHASTEL
43068	CHAZELLES
43070	CHILHAC
43082	CRONCE



43083	CUBELLES
43085	DESGES
43094	FERRUSSAC
48070	GRANDRIEU
43111	LANDOS
43112	LANGÉAC
43118	LAVOUTE-CHILHAC
43132	MAZEYRAT-D'ALLIER
43133	MERC#UR
43136	MONISTROL-D'ALLIER
48105	NAUSSAC-FONTANES
43145	OUIDES
43149	PEBRAC
43151	PINOLS
43155	PRADES
43160	RAURET
48139	SAINT BONNET-LAVAL
43167	SAINT-ARCONS-D'ALLIER
43169	SAINT-AUSTREMOINE
43171	SAINT-BERAIN
43173	SAINT-CHRISTOPHE-D'ALLIER
43175	SAINT-CIRGUES
43192	SAINT-HAON
43195	SAINT-ILPIZE
43198	SAINT-JEAN-LACHALM
43202	SAINT-JULIEN-DES-CHAZES
43206	SAINT-JUST-PRES-BRIOUDE
43220	SAINT-PREJET-D'ALLIER
43221	SAINT-PRIVAT-D'ALLIER
43222	SAINT-PRIVAT-DU-DRAGON
43225	SAINT-VENERAND
43234	SAUGUES
43239	SIAUGUES-SAINTE-MARIE
43242	TAILHAC
43256	VENTEUGES



43262	VIEILLE-BRIOUDE
43264	VILLENEUVE-D'ALLIER
43013	VISSAC-AUTEYRAC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A604	Larus michahellis	c			i	P	M	D			
B	A215	Bubo bubo	r	20	25	p	P	M	C	B	C	B
B	A222	Asio flammeus	w			i	P	M	C	B	C	B
B	A222	Asio flammeus	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A223	Aegolius funereus	r	1	5	p	P	M	C	B	C	B
B	A224	Caprimulgus europaeus	r	100	150	p	P	M	C	B	C	B
B	A229	Alcedo atthis	r	10	19	p	P	M	C	B	C	B
B	A231	Coracias garrulus	c			i	R	P	C	B	C	B
B	A234	Picus canus	r	2	8	p	P	M	C	B	C	C



B	A236	Dryocopus martius	r	75	100	p	P	M	C	B	C	B
B	A246	Lullula arborea	w			i	P	M	C	B	C	B
B	A246	Lullula arborea	r	200	600	p	P	M	C	B	C	B
B	A246	Lullula arborea	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A255	Anthus campestris	c			i	P	M	D			
B	A338	Lanius collurio	r	1000	2200	p	P	M	C	B	C	B
B	A338	Lanius collurio	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A379	Emberiza hortulana	r	0	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A379	Emberiza hortulana	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A391	Phalacrocorax carbo sinensis	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A026	Egretta garzetta	c			i	R	P	C	B	C	B
B	A027	Egretta alba	c			i	R	P	C	B	C	B
B	A028	Ardea cinerea	w			i	P	M	D			
B	A028	Ardea cinerea	r	10	15	p	P	M	C	B	C	C
B	A028	Ardea cinerea	c			i	P	M	D			
B	A029	Ardea purpurea	c			i	R	P	C	B	C	B
B	A030	Ciconia nigra	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A031	Ciconia ciconia	c			i	P	M	D			
B	A043	Anser anser	c			i	P	M	D			
B	A053	Anas platyrhynchos	w			i	P	M	C	B	C	B
B	A053	Anas platyrhynchos	r			p	P	M	C	B	C	B
B	A053	Anas platyrhynchos	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A072	Pernis apivorus	r	90	130	p	P	M	C	B	C	B



B	A072	Pernis apivorus	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A073	Milvus migrans	r	40	100	p	P	M	C	B	C	B
B	A073	Milvus migrans	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A074	Milvus milvus	r	40	60	p	P	M	C	B	C	B
B	A074	Milvus milvus	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A078	Gyps fulvus	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A079	Aegypius monachus	c			i	R	P	C	C	B	B
B	A080	Circus gallicus	r	40	60	p	P	M	C	B	C	B
B	A080	Circus gallicus	c			i	P	M	B	B	C	B
B	A081	Circus aeruginosus	c			i	P	M	D			
B	A082	Circus cyaneus	w			i	P	M	C	B	C	B
B	A082	Circus cyaneus	r	20	25	p	P	M	C	B	C	B
B	A082	Circus cyaneus	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A084	Circus pygargus	r	5	15	p	P	G	C	B	C	B
B	A084	Circus pygargus	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A091	Aquila chrysaetos	c	10	12	p	P	M	C	B	C	B
B	A092	Hieraetus pennatus	r	10	12	p	P	M	C	B	C	B
B	A092	Hieraetus pennatus	c			i	P	M	C	B	B	B
B	A094	Pandion haliaetus	c			i	P	M	D			
B	A097	Falco vespertinus	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A098	Falco columbarius	c			i	P	M	D			
B	A103	Falco peregrinus	w			i	P	M	C	B	C	B
B	A103	Falco peregrinus	r	9	10	p	P	G	C	B	C	B



B	A103	Falco peregrinus	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A123	Gallinula chloropus	w			i	P	M	C	B	C	B
B	A123	Gallinula chloropus	r	1	1	p	P	M	C	B	C	C
B	A123	Gallinula chloropus	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A127	Grus grus	c			i	P	M	D			
B	A133	Burhinus oedicnemus	r			p	P	DD	D			
B	A133	Burhinus oedicnemus	c			i	R	P	C	C	C	C
B	A142	Vanellus vanellus	w			i	P	M	D			
B	A142	Vanellus vanellus	r	1	1	p	P	M	C	B	C	C
B	A142	Vanellus vanellus	c			i	P	M	D			
B	A153	Gallinago gallinago	w			i	P	M	C	B	C	B
B	A153	Gallinago gallinago	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A155	Scolopax rusticola	w			i	P	M	C	B	C	B
B	A155	Scolopax rusticola	r	10	15	p	P	M	C	B	C	C
B	A155	Scolopax rusticola	c			i	P	M	C	B	C	B
B	A160	Numenius arquata	c			i	P	M	D			
B	A168	Actitis hypoleucos	w			i	P	M	B	B	C	B
B	A168	Actitis hypoleucos	r	50	80	p	P	M	B	B	C	B
B	A168	Actitis hypoleucos	c			i	P	M	B	B	C	B
B	A177	Larus minutus	c			i	P	M	D			
B	A179	Larus ridibundus	c			i	P	M	D			
B	A183	Larus fuscus	c			i	P	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Buteo buteo			i	P						
B		Falco tinnunculus			i	P						
B		Falco subbuteo			i	P						
B		Accipiter gentilis	15	15	p	P						
B		Accipiter nisus			i	P						
B		Coturnix coturnix			i	P						
B		Tyto alba			i	P			X			
B		Athene noctua			i	P			X			
B		Apus melba			i	P						
B		Merops apiaster			i	P						
B		Upupa epops			i	P			X		X	
B		Jynx torquilla			i	P						
B		Alauda arvensis			i	P			X		X	
B		Riparia riparia			i	P						



B		Ptyonoprogne rupestris			i	P			X		X	
B		Delichon urbica			i	P			X		X	
B		Lanius excubitor			i	P			X		X	
B		Phoenicurus phoenicurus			i	P			X		X	
B		Saxicola rubetra			i	P			X		X	
B		Saxicola torquata			i	P			X		X	
B		Oenanthe oenanthe			i	P			X		X	
B		Turdus torquatus			i	P						
B		Turdus pilaris			i	P						
B		Phylloscopus trochilus			i	P			X		X	
B		Parus montanus			i	P			X		X	
B		Lanius senator			i	P						
B		Corvus corax	25	30	p	P			X		X	
B		Passer montanus			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	37 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	%
N14 : Prairies améliorées	%
N15 : Autres terres arables	%
N16 : Forêts caducifoliées	15 %
N17 : Forêts de résineux	15 %
N19 : Forêts mixtes	15 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

forêts et fourrés alluviaux
 intérêts paysager, géologique, archéologique

Vulnérabilité : Tourisme et sports de pleine nature fragilisent les oiseaux rupestres.
 Modification de l'agriculture (déprise, drainage, irrigation plus ponctuellement...).
 Sylviculture (limitation de création de pistes forestières et concertation élargie à ce sujet, risque ponctuel de perte de diversité de boisements et d'habitats...)

4.2 Qualité et importance

Gorges profondes aux versants abruptes avec des milieux rocheux abondants sous forme de corniches, falaises et éboulis. On y trouve des pelouses, des landes, des formations arbustives thermophiles. Sur les plateaux des zones cultivées (bocage) alternent avec des vallées plus ou moins encaissées affluentes de la rivière Allier.
 Il s'agit d'un site où l'avifaune est très diversifiée, les rapaces notamment y atteignent des densités très élevées.
 Certaines espèces ont pu également être notées occasionnellement dans le site : *Sylvia undata* et *Neophron percnopterus* (espèces de l'annexe 1), de même que *Sylvia hortensis* dont la nidification occasionnelle est suspectée.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]



L	A09	Irrigation		I
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
L	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------	-------------------------------

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	%
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	%
21	Forêt domaniale	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SMAT du Haut Allier

Adresse : 42 avenue Victor Hugo 43300 Langeac

Courriel : accueil@haut-allier.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8312002
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548884/2010-document-d-objectifs-la-zps-haut-val-d-allier-fr8312002

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Maitrise foncière et d'usage pour pérenniser la conservation dans le cadre des actions PLGN.
Projet de réserve naturelle nationale sur la partie centrale actée comme prioritaire dans les DOCOB et étudié préalablement dans le LIFE Loire Nature (1992-1999).
Elaboration du SAGE en cours . Contrat de rivière en fin d'échéance.
Idée d'un Parc Naturel régional (à l'étude) avec le SMAT Haut Allier.



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301072 - Val d'Allier Limagne Brivadoise

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8301072	1.3 Appellation du site Val d'Allier Limagne Brivadoise
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 21/11/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 02/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029582931>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,38528°

Latitude : 45,34083°

2.2 Superficie totale

748 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43016	AUZON
43017	AZERAT
43040	BRIOUDE
43074	COHADE
43096	FONTANNES
43110	LAMOTHE
43258	VERGONGHEON
43261	VEZEZOUX
43262	VIEILLE-BRIOUDE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,75 (0,1 %)		G	C	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		2,4 (0,32 %)		G	B	C	B	C
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		9,66 (1,29 %)		G	B	C	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		6,29 (0,84 %)		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		1,35 (0,18 %)		G	D			
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		14,23 (1,9 %)		G	C	C	C	C
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		0,22 (0,03 %)		G	D			
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	128,9 (17,21 %)		G	A	C	C	B
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		91,3 (12,19 %)		G	A	C	B	C
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		0,97 (0,13 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1337	Castor fiber	p			i	P	G	C	B	C	C
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	G	C	B	C	B
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	P	G	C	B	B	B
F	6150	Parachondrostoma toxostoma	p			i	P	G	C	B	B	B
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	R	G	C	C	C	C
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	R	G	C	C	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	G	C	B	C	C
F	1095	Petromyzon marinus	r			i	P	G	C	B	B	B
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	G	C	C	C	C
F	1102	Alosa alosa	p			i	P	G	C	B	B	B
F	1106	Salmo salar	c			i	P	G	C	B	B	C
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	G	C	B	C	C
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	G	C	B	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	G	C	B	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p	40	40	i	P	G	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	G	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.



- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Actitis hypoleucos			i	P			X		X	
B		Pernis apivorus			i	P			X		X	
B		Milvus migrans			i	P			X		X	
B		Milvus milvus			i	P			X		X	
B		Rallus aquaticus			i	P			X		X	
B		Burhinus oedicephalus			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	P			X		X	
B		Acrocephalus arundinaceus			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	29 %
N15 : Autres terres arables	7 %
N16 : Forêts caducifoliées	35 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	10 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site de Limagne brivadoise est une zone alluviale encore en bon état de conservation avec d'anciens méandres d'un grand intérêt régional. Ce site longe les abords de l'Allier et assure la continuité entre le site FR8301038 au Nord et le site FR8301074 au Sud. Il marque la fin des gorges et l'entrée de la rivière dans les plaines de Limagne.

Le lit majeur devient plus large et les milieux se diversifient avec tous les stades de l'eau courante au grève sèches.

Le plus bel exemple de méandres, bars morts et ripisulves sur le site est celui de Précaillé. Il présente un nombre important d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire, dont certains ont une importance particulière sur le territoire. C'est le cas pour certains habitats telles que les forêts alluviales à bois tendre et à bois dur (91E0), qui représentent plus du quart de la surface totale du site.

Pour les habitats d'espèces, le site a une responsabilité importante pour certaines espèces telles que les poissons migrateurs (saumon, alose, lamproie marine) car il représente un lieu de transit et de reproduction.

Il a également une responsabilité forte vis à vis de certaines espèces de chiroptères (barbastelle notamment) dont la population est la deuxième du département.

Enfin, pour les mammifères aquatiques: castor et loutre surtout, le site a une grande responsabilité puisqu'il est le siège de recolonisation de la loutre sur le bassin de l'Allier à la fois par l'aval et par l'amont.

Les principales pressions induites sur le site par l'homme sont:

- la dégradation de la qualité de l'eau liée à des rejets polluants d'origine diverse ou à une pollution diffuse d'origine agricole également défavorable à la plupart des espèces.
- l'artificialisation et le cloisonnement des cours d'eau par la présence d'enrochements, de barrages et de seuils: ces obstacles participent à la diminution des échanges de la faune aquatique et notamment à la remontée des poissons migrateurs et à la baisse de la biodiversité des cours d'eau.
- l'urbanisation et l'artificialisation des espaces qui entraîne une destruction directe d'habitats ou une fragmentation préjudiciable à leur bon fonctionnement.
- la fréquentation non maîtrisée et mal adaptée pouvant entraîner une dégradation voire une destruction des habitats (en particulier les habitats des bords de rivières fragiles et sensibles aux aménagements et au piétinement).
- les dépôts sauvages de déchets qui entraînent le remblaiement de bras morts, la dégradation de la qualité de l'eau et une dégradation de divers habitats.
- les espèces exotiques envahissantes animales et végétales introduites ou facilitées par l'Homme

Vulnérabilité : Les principales pressions induites par l'homme sur le site sont :

- la dégradation de la qualité de l'eau liée à des rejets polluants d'origine diverses ou à une pollution diffuse d'origine agricole également défavorable à la plupart des espèces.

- l'artificialisation et le cloisonnement des cours d'eau par la présence d'enrochements, de barrages et de seuils : ces obstacles participent à la diminution des échanges de la faune aquatique et notamment à la remontée des poissons migrateurs et à la baisse de la biodiversité des cours d'eau.



- l'urbanisation et l'artificialisation des espaces qui entraîne une destruction directe d'habitats ou une fragmentation préjudiciable à leur bon fonctionnement.

- la fréquentation non maîtrisée et mal adaptée pouvant entraîner une dégradation voire une destruction des habitats (en particulier les habitats des bords de rivière fragiles et sensibles aux aménagements et au piétinement).

- les dépôts sauvages de déchets qui entraînent le remblaiement de bras morts, la dégradation de la qualité de l'eau et une dégradation de divers habitats.

- les espèces exotiques envahissantes animales et végétales introduites ou facilitées par l'Homme.

4.2 Qualité et importance

Le site est important en tant que partie intégrante du réseau de sites du Val d'Allier découpé en plusieurs tronçons. Il marque de plus la limite entre le Haut-Allier avec la fin des gorges et l'Allier moyen avec l'entrée de la rivière dans les plaines de Limagne.

De plus l'Allier est un axe migratoire important pour plusieurs espèces de poissons migrateurs qui transitent et se reproduisent sur ce site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A08	Fertilisation		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A08	Fertilisation		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
L	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Le Docob réalisé par le bureau d'étude "Mosaïque Environnement" a été validé lors du Copil du 27 novembre 2008



Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	7 %
32	Site classé selon la loi de 1930	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte d'Aménagement (SMAT) du Haut-Allier 42
avenue Victor Hugo - BP 64 43300 LANGEAC

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301072

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0545826/2009-document-d-objectifs-du-site-val-d-allier-limagne-brivadoise-fr8301072

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301067 - Vallées et Gîtes de la Sianne et du Bas Alagnon

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8301067	1.3 Appellation du site Vallées et Gîtes de la Sianne et du Bas Alagnon
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 14/06/2019	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 03/12/2014
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 15/07/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030943537>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,09083°

Latitude : 45,20306°

2.2 Superficie totale

6046 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	32 %
15	Cantal	68 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
15001	ALLANCHE
15013	AURIAC-L'EGLISE
43033	BLESLE
15022	BONNAC
43050	CHAMBEZON
15043	CHARMENSAC
43088	ESPALEM
15069	FERRIERES-SAINT-MARY
43103	GRENIER-MONTGON
15098	LAURIE
43120	LEMPDES-SUR-ALLAGNON
43121	LEOTOING
43125	LUBILHAC



15119	MASSIAC
15126	MOLEDES
15127	MOLOMPIZE
15151	PEYRUSSE
43182	SAINT-ETIENNE-SUR-BLESLE
43247	TORSIAC
15256	VEZE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.</i>		1,55 (0,03 %)		G	C	C	B	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		99,9 (1,65 %)		G	B	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		571,91 (9,46 %)		G	B	C	B	B
6410 <i>Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)</i>		0,38 (0,01 %)		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		2,84 (0,03 %)		G	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>)</i>		303,28 (5,02 %)		G	B	C	B	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		3,04 (0,05 %)		G	D			
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		31,04 (0,51 %)		G	B	C	A	B
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i></i>		98,06 (1,62 %)		G	B	C	A	B
91E0 <i>Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)</i>	X	28,19 (0,47 %)		G	C	C	B	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)</i>		787,97 (13,03 %)		G	B	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'<i>Asperulo-Fagetum</i></i>		398,58 (6,59 %)		G	B	C	B	B
9150		2,14		G	B	C	B	B



Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>			(0,04 %)						
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>		34,19 (0,57 %)		G	B	C	C	C
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X	6,45 (0,11 %)		G	C	C	B	B
9410	Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>)		0,31 (0,01 %)		G	D			

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	w	4	12	i		G	C	C	C	B
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	G	C	A	C	A
P	1386	Buxbaumia viridis	p			i	P	G	C	B	C	C
F	5315	Cottus perifretum	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	G	C	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri	r			i	R	M	C	C	C	C
F	1106	Salmo salar	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	53	94	i	P	G	C	C	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	44	143	i	P	G	C	C	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	75	200	i	P	G	C	C	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	87	157	i	P	G	C	C	C	B



M	1308	Barbastella barbastellus	w	1	4	i	P	G	C	C	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	r	30	30	i	P	G	C	C	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	r	1	4	i	P	G	C	C	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	w	1	1	i		G	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Actitis hypoleucos			i	P			X		X	
B		Pernis apivorus			i	P			X		X	
B		Milvus migrans			i	P			X		X	
B		Milvus milvus			i	P			X		X	
B		Coturnix coturnix			i	P			X		X	
B		Bubo bubo			i	P			X			
B		Caprimulgus europaeus			i	P			X		X	
B		Upupa epops			i	P			X		X	
B		Jynx torquilla			i	P			X		X	



B		Dryocopus martius			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	P			X		X	
F		Thymallus thymallus			i	P		X	X		X	
M		Myotis nattereri				P	X				X	
M		Genetta genetta			i	P		X	X		X	
P		Cephalanthera damasonium			i	P			X			
P		Cephalanthera rubra			i	P			X			
P		Orchis coriophora			i	P						X
P		Orchis militaris			i	P			X			
P		Sempervivum tectorum			i	P						X
R		Coluber viridiflavus			i	P	X					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	11 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	8 %
N15 : Autres terres arables	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	45 %
N17 : Forêts de résineux	8 %
N19 : Forêts mixtes	8 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %

Autres caractéristiques du site

Grand système de vallées encaissées et rocheuses avec dans le haut des versants les rebords de plateaux basaltiques et en contrebas le substrat cristallin, voire sédimentaire calcaire localement pour la Sianne. L'ensemble relève de trois étages : subméditerranéen, collinéen et montagnard.

Pour l'enjeu chiroptérologique, le site représente un complexe d'ouvrages miniers répartis sur 5 ensembles (33 galeries minières réparties sur le Cantal et la Haute-Loire).

Pour le Cantal : Site du Moulin de Fournial, site d'Ouche, site de Scouffour et Moulin de Borie, site de Chassagne.

Pour la Haute-Loire : Concession de Lubilhac

Au vue des données récoltées lors de l'élaboration du DOCOB, cet ensemble correspond principalement à des gîtes d'hivernage. La recherche des sites de reproduction durant la mise en #uvre de l'animation du DOCOB a permis de pallier partiellement au manque de connaissance.

Fermeture par abandon pastoral des secteurs de prairies et pelouses sèches en particulier avec risque d'enfrichement des sites à orchidées. Equilibre hydrobiologique de l'Alagnon peu perturbé.

Pour l'enjeu chiroptérologique:

- risque de mise en sécurité
- abandon (éboulements)
- fréquentation par les minéralogistes

Vulnérabilité : Fermeture par abandon pastoral des secteurs de prairies et pelouses sèches en particulier avec risque d'enfrichement des sites à orchidées. Equilibre hydrobiologique de l'Alagnon peu perturbé.

Pour l'enjeu chiroptérologique :

- Mise en sécurité (si mal conduite)
- Abandon (éboulements)
- Fréquentation par les minéralogistes



4.2 Qualité et importance

Le site abrite un grand nombre d'habitats de la directive et 2 espèces animales de l'annexe II. Il constitue une zone refuge peu perturbée pour de nombreuses espèces animales et végétales. Espèces et habitats en bon état de conservation générale.

Nombreuses espèces animales localisées ou en déclin en Auvergne.

Pour les chiroptères, informations sur la base du DOCOB :

* Pour le Cantal :

- Site du Moulin de Fournial : premier site d'hivernage pour l'espèce dans ce département
- Site d'Ouche : premier site d'hivernage pour le Cantal
- Site de Scouffour et moulin de Borie : premier site d'hivernage pour le Grand rhinolophe
- Site de Chassagne : troisième site d'hivernage départemental

* Pour la Haute-Loire :

- Concession de Lubilhac : 5 espèces de Chauves-Souris pour une quinzaine d'individus

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	L06	Effondrements souterrains		I
L	A08	Fertilisation		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	E01.01	Urbanisation continue		I
L	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	C01.07	Autres exploitations minières ou activités d'extraction		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.

• **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

• **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	80 %

4.5 Documentation

BIOTOPE, Catiche productions, Saules et eaux et Gilbert COCHET pour le compte de la DREAL Auvergne # 2011 - Données complémentaires au document d'objectifs « Vallée de la Sianne et du bas Alagnon » FR 8301067 ; 63p.

BOUCARD E. et SCAGNI J. 2013 - Atlas cartographique - Suivi de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire agro-pastoraux - Atlas cartographique - Mosaïque Environnement/SMAT du Haut-Allier ; 15 p.

BOUCARD E. et SCAGNI J. 2013 - Rapport d'étude - Suivi de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire agro-pastoraux - Mosaïque Environnement/SMAT du Haut-Allier ; 33 p.

DARNIS T. 2006 - Rapport d'étude - Inventaire et cartographie des habitats naturels et espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR8301067 Vallée de la Sianne et du bas Alagnon et FR8302020 Gîtes du bassin minier de Massiac - ONF/DIREN Auvergne ; 71 p.

DUPERRAY T. 2010 - Etat de l'art de l'Ecrevisse à pattes blanches # Saules et eaux / BIOTOPE, 25 p.

DUPERRAY T 2010 - Rapport d'étude - Etat de l'art sur l'Ecrevisse à pattes blanches (Austroptamobius pallipes) - Saules et Eaux/DREAL Auvergne ; 43 p.

DUPERRAY T. et COCHET G. 2010 - Rapport d'étude - Données complémentaires au document d'objectifs «Vallée de la Sianne et du bas Alagnon » FR8301067, BIOTOPE, Catiche productions, BIOTOPE/DREAL Auvergne ; 63 p.

Girard L. 2019 - Rapport d'Activités - Comptage des chiroptères en hibernation en Auvergne. Bilan suivi 9 secteurs (15/43/63) - Chauves-Souris Auvergne/Chauves-Souris Auvergne ; 13 p.

LAMBREMON J. 2018 - Rapport d'étude - Inventaire des écrevisses sur le bassin versant de l'Alagnon - FDPPMA 15/SIGAL ; 141 p.

LEMARCHAND Ch. et BOUCHARDY Ch. 2010 - Etat de l'art sur la Loutre d'Eurasie (Loutre d'Europe) # Catiche productions / BIOTOPE , 43 p.

LEMARCHAND Ch. et BOUCHARDY Ch. 2010 - Rapport d'étude - Etat de l'art sur la Loutre d'Eurasie (Loutre d'Europe) # Lutra lutra - CATICHE PRODUCTIONS/DREAL Auvergne ; 43 p.

LEGRAND R. et BERNARD M. 2007 - Etat des connaissances des Chiroptères sur le territoire su SMAT - Chauves-Souris Auvergne/Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne ; 29 p.

LE LOUVER M. et BIGNON F. 2014 - Atlas cartographique - Suivi de l'état de conservation des habitats naturels agro-pastoraux - Atlas Cartographique - Latitude UEP/SMAT du Haut-Allier ; 56 p.

LE LOUVER M. et BIGNON F. 2014 - Rapport d'étude - Suivi de l'état de conservation des habitats naturels agro-pastoraux - Latitude UEP/SMAT du Haut-Allier ; 19 p.

ONF AGENCE CANTAL/HAUTE-LOIRE. 2007 # Réseau Natura2000 Document d'Objectifs des Zones Spéciales de Conservation # Volume 1 : Etat des lieux # ONF, 179 p.

ONF AGENCE CANTAL/HAUTE-LOIRE. 2007 # Réseau Natura2000 Document d'Objectifs des Zones Spéciales de Conservation # Volume 2 : Enjeux et actions # ONF, 94 p.

MEYER L. 2018 - Rapport d'étude - Prospection des bâtiments - Site Natura 2000 « Vallées et gîtes de la Sianne et du Bas Alagnon » FR8301067 - Chauves-Souris Auvergne/SMAT du Haut-Allier ; 14 p. Charles

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	33 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Volcans d'Auvergne		33%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SMAT du Haut Allier

Adresse : 42 avenue Victor Hugo 43300 LANGEAC

Courriel : c.guitard@haut-allier.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301067
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548571/2007-document-d-objectifs-natura-2000-des-zones-speciales-de-conservation-de-la-vallee-de-la-siane-e

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301082 - Lacs d'Espalem et de Lorlanges

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6
6. GESTION DU SITE	6

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8301082	1.3 Appellation du site Lacs d'Espalem et de Lorlanges
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 21/11/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 02/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029582949>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,20583°

Latitude : 45,29528°

2.2 Superficie totale

67 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43088	ESPALEM
43123	LORLANGES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0 (0 %)		G	C	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,67 (1 %)		G	B	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		4,02 (6 %)		G	B	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		11,39 (17 %)		G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	Lycaena dispar	p			i	P	G	C	B	B	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	G	C	C	C	C
A	1193	Bombina variegata	p			i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
A		Pelodytes punctatus			i	P			X		X	
A		Bufo calamita			i	P	X		X		X	
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
P		Ranunculus nodiflorus			i	P			X			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	15 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	84 %

Autres caractéristiques du site

Plusieurs marais à berges douces situés dans des dépressions d'un plateau volcanique et représentant de belles ceintures de végétations (scirpaies, caricaies et potamots).

Autour de ces marais, prairies et pelouses présentant un maillage bocager développé et une richesse floristique intéressante.

Zones humides couvrant une faible superficie et dans des dépressions (cuvettes) topographiques.

Marais et milieux agropastoraux sont étroitement liés aux pratiques agricoles et notamment à la fertilisation.

Vulnérabilité : Zones humides couvrant une faible superficie et dans des dépressions (cuvettes) topographiques.

Marais et milieux agropastoraux sont étroitement liés aux pratiques agricoles et notamment à la fertilisation

4.2 Qualité et importance

Site particulièrement intéressant pour sa diversité en amphibiens.

Ainsi, pas moins de 7 espèces ont été recensée, ce qui est remarquable en Auvergne.

Interaction forte entre les milieux humides et les milieux agropastoraux présents sur le site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A08	Fertilisation		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I



H	A04	Pâturage		I
---	-----	----------	--	---

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	85 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SMAT DU HAUT ALLIER - 42 Avenue Victor Hugo - 43300
 LANGEAC 04 71 77 28 30

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?



Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301082
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0545848/2010-document-d-objectifs-du-site-lacs-d-espalem-et-de-lorlanges-fr8301082

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301073 - Côteaux de Montlaison / la Garenne / Prés salés de Beaumont

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8301073	1.3 Appellation du site Côteaux de Montlaison / la Garenne / Prés salés de Beaumont
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 01/07/2017	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 02/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029582937>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,32833°

Latitude : 45,31722°

2.2 Superficie totale

82 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43022	BEAUMONT
43038	BOURNONCLE-SAINT-PIERRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1340 <i>Prés-salés intérieurs</i>	X	2 (2,44 %)		G	B	C	B	B
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Scion albi</i>	X	0,06 (0,07 %)		G	C	C	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		38,25 (46,65 %)		G	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		1,8 (2,2 %)		G	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1074	Eriogaster catax	p			i	R	G	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.



- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
P		Adonis aestivalis			i	P			X			
P		Adonis annua			i	P			X			
P		Adonis flammea			i	P			X			
P		Bolboschoenus maritimus			i	P						X
P		Bupleurum rotundifolium			i	P			X			
P		Carlina acanthifolia			i	P						X
P		Galium tricornutum			i	P						X
P		Gorinkia orientalis			i	P						X
P		Helianthemum salicifolium			i	P						X
P		Juncus gerardi			i	P						X
P		Myagrum perfoliatum			i	P						X
P		Onobrychis arenaria			i	P						X
P		Ophrys araneola			i	P						X
P		Ophrys aranifera			i	P						X
P		Ophrys scolopax			i	P						X



P		Orchis militaris			i	P						X
P		Puccinellia distans			i	P						X
P		Spergularia media			i	P						X
P		Trigonella monspeliaca			i	P						X
R		Lacerta bilineata			i	P	X				X	
R		Podarcis muralis			i	P	X				X	
R		Hierophis viridiflavus			i	P	X				X	
R		Coronella austriaca			i	P	X				X	
R		Elaphe longissima			i	P	X				X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	14 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	57 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	10 %
N14 : Prairies améliorées	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	13 %

Autres caractéristiques du site

D'une superficie d'environ 82 hectares, le site Natura 2000 "Coteaux de Montlaison - La Garenne - Prés salés de Beaumont" s'étend sur les communes de Beaumont et de Bournoncle-Saint-Pierre.

Les coteaux secs sont principalement occupés par des pelouses sèches semi-naturelles (44,2%) et des pelouses calcicoles xérophiiles (2,2 %).

Des pelouses pionnières et des dalles calcaires sont également présentes en mosaïques sur l'ensemble du site.

Aux abords des coteaux, on retrouve des prairies maigres de fauches ainsi que des cultures.

Sous le village de Beaumont, se situent les prés salés continentaux (0,8 %) ainsi que les prairies saumâtres (1,5%). Parmi les enjeux majeurs du site, on citera ceux liés à la conservation des habitats naturels à forte valeur patrimoniale, intimement liés au maintien et au développement de pratiques agricoles adaptées.

Une espèce étroitement liée aux milieux semi-ouverts est présente au niveau des pelouses de la butte de Montlaison: la Laineuse du prunellier.

La maîtrise des projets d'aménagement et l'expertise des études d'incidence s'avèrent importantes, notamment par rapport à d'éventuels travaux sur les canalisations d'eau potable.

Un autre enjeu prioritaire concerne la restauration des pelouses sèches et des zones salées dégradées. La superficie des prés salés se voit réduite par la présence d'un remblai.

Un ancien élevage de porcs en plein air, sur la butte de Montlaison, a transformé les pelouses sèches initiales en une zone très fortement rudérale.

Sur la Garenne, la réhabilitation d'une ancienne décharge sauvage constitue également un enjeu important.

Vulnérabilité : Parmi les enjeux majeurs du site, on citera ceux liés à la conservation des habitats naturels à forte valeur patrimoniale, intimement liés au maintien et au développement de pratiques agricoles adaptées.

La maîtrise des projets d'aménagement et l'expertise des études d'incidence, s'évèrent importantes, notamment par rapport à d'éventuels travaux sur les canalisations d'eau potable.

Un autre enjeu prioritaire concerne la restauration des pelouses sèches et des zones salées dégradées. La superficie des prés salés se voit réduite par la présence d'un remblai.



Un ancien élevage de porc en plein air, sur la butte de Montlaison, a transformé les pelouses sèches initiales en une zone très fortement rudérale.

Sur la Garenne, la réhabilitation d'une ancienne décharge sauvage constitue également un enjeu important.

4.2 Qualité et importance

L'ensemble de ces habitats présentent un potentiel biologique remarquable, rare et spécifique.

Les deux zones calcaires du Montlaison et de la Garenne abritent des espèces d'affinité méridionale, en fin d'aire de répartition ainsi que de nombreuses orchidées rares. Le site est le plus riche, de tout le département, en espèces d'orchidées.

Les prés salés continentaux, seuls de ce type en Haute-Loire, constituent une troisième zone.

L'état de conservation des habitats est globalement moyen sur le site, mais néanmoins en meilleurs état qu'à l'échelle bigéographique (évaluation MNHN, 2006/2007). Le site possède donc une responsabilité forte pour la préservation de ces habitats et de ces espèces patrimoniales.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A11	Autres activités agricoles		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
M	A10	Remembrement agricole		I
M	E02	Zones industrielles ou commerciales		I
M	E03	Décharges		I
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
L	A03	Fauche de prairies		I
M	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	99 %
Domaine communal	1 %

4.5 Documentation

Document d'objectif

Soissons A. 2012 - Etat des lieux de la laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*) sur le coteau de Montlaison Site Natura 2000 FR8301073 # Coteaux de Montlaison # La Garenne # Prés salés de Beaumont » - CEN Auvergne, 8p

POUVARET S., 2014 - Suivi de la flore halophyte sur la zone restaurée en 2011. CEN Auvergne # Chavaniac-Lafayette, 13p

Anonyme, 2015 - Evaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 6210, site Natura 2000 « Coteau de Montlaison, La Garenne # Prés salés de Beaumont (N° FR 830 1073) # CEN Auvergne, 20p

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Une partie des prés salés, située sur des terrains communaux, fait l'objet d'une convention de gestion entre l'exploitant agricole, la commune et le CEN Auvergne

Adresse :

Courriel :



Organisation : CEN Auvergne

Adresse : Moulin de la Croûte, Rue Léon Versepuy 63200 Riom

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301073

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0545828/2010-document-d-objectifs-du-site-coteaux-de-montlaison-la-garenne-pres-sales-de-beaumont-fr8301073

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation